VOTEZ CFTC !
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

Élections DSP

Syndicat cftc

UNE DIRECTION NOUVELLE
UNE MISSION DE SANTÉ PUBLIQUE
QUI MÉRITE DES MOYENS À LA HAUTEUR !

Depuis sa création, la Direction de la santé publique (DSP) rassemble des spécialités essentielles : PMI, Maisons Sport-Santé, prévention, nutrition, santé sexuelle et reproductive, santé environnementale…

Ces missions sont importantes, tant pour les bénéficiaires externes que pour les services de la Ville qui peuvent recourir à l'expertise scientifique sur leur projets. *Ces enjeux attendent des moyens, la reconnaissance des compétences et des conditions de travail adaptées.*

LE CST :
POUR DÉFENDRE VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

*Du 3 au 10 décembre 2026, vous êtes appelés à voter pour le **CST central**, compétent pour les questions communes à l'ensemble des agents de la Ville, **et** pour le **CST de la DSP**, qui traite des questions propres à votre direction : organisation, effectifs, ainsi que conditions de travail, santé, sécurité et prévention via la **FS-SSCT** (ex CHSCT).*

Le comité social territorial (CST) de la DSP est compétent pour :

- *L'organisation et le fonctionnement des services ;*
- *Les effectifs, la formation, les parcours professionnels ;*
- *Les conditions de travail, la santé, l'hygiène et la sécurité…*

Pourquoi voter ?

- *Pour être représentés auprès de l'administration et des élus lors des prises de décisions.*
- *Pour faire entendre votre voix dans le dialogue social et améliorer vos conditions de travail !*

Attention : scrutin à un seul tour du 3 au 10 décembre | en ligne uniquement

VOUS ÉCOUTER • VOUS DÉFENDRE • VOUS INFORMER

LA CFTC À VOS CÔTÉS





SYNDICAT CFTC | www.syndicat-cftc.fr | 01.43.47.84.70 | syndicat-cftc@paris.fr

VOTEZ CFTC !
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

Élections DSP

SANTÉ PUBLIQUE
UNE NOUVELLE DIRECTION, DE NOUVELLES MISSIONS

Syndicat cftc

La Direction de la santé publique (DSP) a développé ses équipements et ses missions d'accompagnement et de prévention : les centres de santé, la PMI, les Maisons Sport-Santé, le laboratoire de santé environnementale...

Pour autant, développer les projets ne suffit pas : il faut garantir aux agents les effectifs, les moyens et des conditions de travail favorables au bon exercice de leur mission, tant dans les missions administratives qu'auprès des usagers !

NOS REVENDICATIONS POUR 2026-2030

- ***Un dialogue social proche et constructif****, permettant de faire connaître les difficultés propres à chaque service et d'y apporter ensemble des réponses concrètes.*
- ***Des effectifs et des moyens adaptés aux missions****, notamment dans les PMI, les centres de santé et les Maisons Sport-Santé.*
- ***La reconnaissance des compétences*** *et des responsabilités, des parcours professionnels sécurisés et des rémunérations à la hauteur des métiers.*
- ***Des protocoles clairs en cas de fortes chaleurs****, avec des mesures anticipées pour protéger les agents et les usagers.*
- ***Des politiques de prévention*** *tournées vers les agents exposés à différentes formes de RPS.*

Votre voix est déterminante : ne laissez personne décider à votre place, votez !

VOTEZ CFTC ! UN SYNDICAT LIBRE À VOS CÔTÉS

1. *Denise XAVIER*
2. *Elsa NOCK*
3. *Daniel PLAZANET*
4. *Martha RODRIGUEZ BONILLA*
5. *Thecla BIGOTE*
6. *Sylvie CHAMAK*
7. *Marzouka DANSOU*
8. *Christelle DULAC*
9. *Nathalie DO AMARAL-FERREIRA*
10. *Sonia LACLEF*
11. *Nidhal FADHLAOUI*
12. *Aurélia FILIORD*
13. *Sédami Chantal GOMEZ*
14. *Florence GUERIN*
15. *Isabelle GRITHER*
16. *Assita KOUREICH*
17. *Sandra MOUNIAPIN*
18. *Naima RAUX*
19. *Sandrine AMESLON*
20. *Sylviane ROUSSEL*
21. *Antony THAN VAN CON*
22. *Flora BROUSTEY*





SYNDICAT CFTC | www.syndicat-cftc.fr | 01.43.47.84.70 | syndicat-cftc@paris.fr